

Par courriel et poste

Le 4 octobre 2018

Me Pierre Pelletier 2843, rue Des Berges Lévis (Québec) G6V 8Y5 Yves Fréchette

Avocat Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest, 4e étage Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél.: 514 289-2211, poste 6925 Téléo: : 514 289-2007

C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET:

Demande du Transporteur relative à la construction d'une ligne à 735 kV

entre les postes Micoua et du Saguenav

Votre dossier: R-4052-2018 Notre dossier: R055390 YF

Cher confrère,

Le 25 septembre 2018, M. Paul Paquin et vous-même, avez souscrit à un engagement de confidentialité et de non-divulgation dans le dossier décrit en rubrique.

Le 2 octobre 2018, M. Paquin et vous-même, indiquez que vous souhaitez discuter, avec des représentants de l'intervenante AQCIE-CIFQ, des constats qui découlent de la consultation des Documents confidentiels décrits à l'engagement précité.

Selon l'Engagement de confidentialité et de non-divulgation signé par M. Paul Paquin et Me Pierre Pelletier (les « Personnes autorisées »), l'accès aux Documents confidentiels est restreint aux Personnes autorisées.

Toutefois, le Transporteur accepte que les Personnes autorisées transmettent les informations confidentielles contenues aux Documents confidentiels aux représentants de l'intervenante AQCIE-CIFQ. Dans un tel cas, les Personnes autorisées s'engagent envers le Transporteur à prendre toutes les mesures nécessaires afin que les informations confidentielles contenues aux Documents confidentiels demeurent confidentielles malgré cette divulgation. Sur demande du Transporteur, les Personnes autorisées devront décrire les mesures qui ont été mises en place afin d'assurer la confidentialité des informations confidentielles contenues aux Documents confidentiels et transmettre le nom ainsi que les coordonnées des personnes auxquelles les informations confidentielles ont été divulguées.

Veuillez recevoir, cher confrère, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Yves Fréchette

Me Yves Fréchette

/jg

c.c. Régie de l'énergie (Greffe et Me Véronique Dubois)

Je manifeste mon accord avec le contenu de la présente lettre et m'engage à la respecter.

Signée à BlossARD le 5 octobre 2018

Signée à Levis

le 2 octobre 2018

M. Paul Paquin

Me Pierre Pelletier



Québec, le 5 octobre 2018

Me Pierre Pelletier 2843, rue des Berges Lévis QC G6V 8Y5

OBJET:

HQT – Demande d'autorisation du Transporteur relative à la

construction d'une ligne à 735 kV entre les postes Micoua et du

Saguenay

Dossier: R-4052-2018

Re: Confidentialité

Pierre,

J'ai pris connaissance des documents suivants :

- L'engagement de confidentialité et de non-divulgation signé par toi et par Paul Paquin le 25 septembre 2018 et produit au dossier mentionné en rubrique sous la cote C-AQCIE-CIFQ-0007.
- Une lettre d'Hydro-Québec du 4 octobre 2018 aux termes de laquelle Paul Paquin et toi avez souscrit le 5 octobre 2018.

Je souscris par la présente aux mêmes engagements que Paul Paquin et toi en ce qui a trait au contenu de tout document confidentiel qui pourrait être porté à ma connaissance en regard de ce dossier.

Je te prie d'agréer, Pierre, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Pierre Vézina, ing

Directeur Énergie et Environnement

Conseil de l'industrie forestière du Québec



Montréal, le 5 octobre 2018

Me Pierre Pelletier 2843, rue des Berges Lévis (QC) G6V 8Y5

OBJET:

HQT - Demande d'autorisation du Transporteur relative à la construction d'une

ligne à 735 kV entre les postes Micoua et du Saguenay

Dossier : R-4052-2018 Re : Confidentialité

Pierre,

J'ai pris connaissance des documents suivants :

- L'engagement de confidentialité et de non-divulgation signé par toi et par Paul Paquin le 25 septembre 2018 et produit au dossier mentionné en rubrique sous la cote C-AQCIE-CIFQ-0007.
- Une lettre d'Hydro-Québec du 4 octobre 2018 aux termes de laquelle Paul Paquin et toi avez souscrit le 5 octobre 2018.

Je souscris par la présente aux mêmes engagements que Paul Paquin et toi en ce qui a trait au contenu de tout document confidentiel qui pourrait être porté à ma connaissance en regard de ce dossier.

Je te prie d'agréer, Pierre, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Jocelyn B. Allard

Président AQCIE